

COUCY-LE-CHÂTEAU

# Soigner la commune en échange de soins

La municipalité et l'association Être et Partage proposent d'échanger du temps de bénévolat à la commune contre des soins de médecines douces. Comment ça marche ? Explications.

Par George Lucas  
reagissez@aisnenouvelle.fr

**D**onner de son temps contre des soins. Tel est le concept des heures citoyennes mises en place à Coucy-le-Château.

Installée au sein du centre de santé, l'association Être et partage propose des soins de médecines dites alternatives ou douces. « Nous sommes trois praticiennes dans ce dispositif. » Lô Dabsalmon pratique l'ethno médecine qu'elle étudie depuis 2015. « Céline Dejardin pratique l'énergétique traditionnelle chinoise, Corinne Fouillard la méthode Vittoz et moi le shiatsu et les exercices de santé (yoga, méditation, Qi Gong). » Des soins qui ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale et que tous ne peuvent se payer. Pourtant, « je rêve que chaque personne puisse bénéficier de ces médecines, que ce soit des personnes démunies de finances ou de lien social, mais aussi celles qui n'ont pas trouvé de solution avec la médecine occidentale. » Mais la praticienne, qui officie déjà au sein de l'Ehpad de la commune, est « pour porter assistance, mais pas pour l'assistanat ». L'association et la mairie ont trouvé une solution : les heures citoyennes.

“ Si la personne ne peut payer en argent, je lui remets un document signé précisant combien d'heures elle devra effectuer. ”

Lô Dabsalmon, secrétaire d'Être et partage



Lô Dabsalmon est l'une des praticiennes qui proposent des soins contre des heures de travail données à la commune.

Le principe est simple, les personnes qui souhaitent bénéficier de soins prennent rendez-vous avec l'une des praticiennes au cabinet en précisant le mode de paiement. « Si la personne ne peut payer en argent, je lui remets un document signé précisant combien d'heures elle devra effectuer pour l'embellissement de la commune en fonction

des soins prodigués. »

Lô Dabsalmon avance « un projet politique au sens de la vie de la cité ». Il suffit ensuite au patient de contacter Savine Lefèvre,

conseillère déléguée à l'embellissement de la commune, au numéro indiqué sur le document pour convenir de la date à laquelle seront effectuées les heures citoyennes. « Savine Lefèvre signe alors le document remis suite aux soins pour justifier que les heures sont effectuées. » Et si la personne ne les effectue pas ? « Elle ne pourra bénéficier d'autres soins. Elle se pénalise elle-même. »

#### « Gagnant-gagnant »

La professionnelle voit aussi avec la concrétisation de ce dispositif une reconnaissance des médecines douces. « Cela permet d'encadrer le dispositif. La mairie connaît les praticiens et encadre le travail fourni en échange, pour éviter les écueils. »

En mairie, la conseillère délé-

guée encadre les heures de travail. « Nous avons une partie des parterres de fleurs qui a été plantée par des particuliers. Lorsque des personnes doivent faire leurs heures citoyennes, elles viennent avec moi pour entretenir ces parterres. Nous avons déjà accueilli deux jeunes dames depuis la mise en place du dispositif fin novembre. » Elle souligne également que dans ce procédé, aucun échange finan-

cier n'est réalisé entre la commune et les praticiennes. « Il s'agit vraiment de troc. Et le dispositif est aussi ouvert aux personnes qui habitent hors de la commune. »

« L'idée est venue après que deux, trois personnes ont été aidées par le CCAS et qui, ne pouvant payer, ont donné en échange des heures de travail. C'est du gagnant-gagnant », explique le maire de la commune Sophie Boutroy. ■

#### Mise à disposition de toits partagés

L'association Être partage a été fondée en 2016. Si elle propose des soins de médecine alternative, l'association a aussi mis en place des ateliers créatifs et un dispositif d'habitat partagé. « Nous avons huit personnes qui participent à ce dispositif qui vise à accueillir chez soi des personnes dans le besoin », explique Lô Dabsalmon, qui a inclus son domicile dans l'habitat partagé.

L'association compte actuellement une cinquantaine d'adhérents.